

À TITRE TEMPORAIRE PERMANENT **SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE**Nom du (des) requérant (s) : _____

_____Êtes-vous propriétaire : Oui Non Si non, autorisation du
propriétaire jointe : Oui Non Adresse postale : _____

Téléphone (maison) : (____) _____

Téléphone (bureau) : (____) _____

Téléphone (cellulaire) : (____) _____

Télécopieur : (____) _____

Adresse courriel : _____

SECTION 2 : IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENTEmplacement du projet si autre que l'adresse postale : _____
_____Numéro (s) de lot (s) : _____ Rang : _____ Canton : _____

Numéro de matricule: _____

Est-ce un terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide? Oui Non **SECTION 3 : DESCRIPTION DU PROJET**

- Remisage de matériaux, d'équipements ou de véhicules pendant la démolition, le déplacement, la rénovation ou la construction d'un bâtiment ou d'un ouvrage
- Empiètement d'une construction ou d'une partie d'une construction
- Ouvrage (de surface, souterrain ou aérien), autre qu'une infrastructure ou un accessoire d'une telle infrastructure, situé entièrement sur le domaine public (poteau, prise d'eau, puits, clôture, muret, etc.)
- Infrastructure d'alimentation en eau potable ou d'évacuation des eaux usées (incluant tout équipement accessoire, comme un poste de pompage ou une borne d'incendie)
- Infrastructure ou autre ouvrage de voirie ou de transport des personnes ou des biens (pont, tunnel, etc.)
- Digue, barrage, quai, débarcadère ou plate-forme d'amarrage
- Dispositif d'éclairage
- Drapeau, affiche, bannière, enseigne, auvent, de même que les poteaux servant à supporter ces éléments d'affichage
- Fit aérien longeant ou traversant une voie de circulation ou un autre immeuble
- Stationnement ou remisage de véhicules ou d'équipements motorisés ou non dans les cas visés par l'exception du sous-paragraphe 1.2.2 d)
- Drainage d'un immeuble
- Droit de vue dans le cas où une construction publique en bénéficie
- Exercice d'un droit de passage pour se rendre sur une propriété enclavée physiquement ou économiquement
- Autre préciser : _____

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

SECTION 4 : DURÉE DE L'OCCUPATION (si temporaire)

Date de début prévue : _____

Date de fin prévue : _____

Nombre de jours prévus : _____

SECTION 5 : RESPONSABLE (S) DES TRAVAUX

Nom et coordonnées et l'entrepreneur ou de toute personne chargée des travaux :

Nom ou compagnie : _____

Adresse : _____

Téléphone : () _____

Télécopieur : () _____

Courriel : _____

SECTION 6 : DOCUMENTS REQUIS

Le formulaire de demande dûment rempli doit être accompagné des documents et renseignements suivants :

- Une preuve que le terrain concerné est la propriété du demandeur, si le demandeur a acquis ce terrain dans un délai inférieur à un an;
- Une procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande d'autorisation en son nom, si le demandeur n'est pas le propriétaire;
- Un plan à l'échelle montrant la localisation précise du projet ainsi que la superficie estimée de la surface visée par la demande;
- Le montant de 50\$ (demande d'autorisation temporaire) ou 100\$ (demande d'autorisation permanente) correspondant au tarif pour l'étude de la demande.

Veillez noter que cette liste est non exhaustive. Le directeur du Service des travaux publics ou son représentant se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires afin de s'assurer d'une compréhension claire et précise du projet.

Je soussigné (e), _____, certifie que les renseignements indiqués sont exacts et je m'engage à fournir au directeur du Service des travaux publics ou son représentant, sur demande, tout document requis et toute information requise dans le cadre de l'étude de la présente demande.

À _____, le _____

Signature du requérant

Ville de Sainte-Adèle
Service du greffe
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec), J8B 1A3

Téléphone : 450-229-2921
Télécopieur : 450-229-4179
greffe@vdsa.ca